

# Le Petit Echo Bouzigaud

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 - Fax : 04.67.78.32.10  
Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00  
Email : mairie.bouzigues@wanadoo.fr  
[www.bouzigues.fr](http://www.bouzigues.fr)

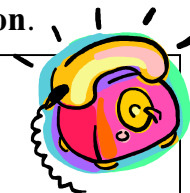
## Edito

La tradition du Nouvel An remonte à Babylone, 2000 ans avant Jésus-Christ. Cette fête avait lieu au printemps pour honorer le Dieu Mardouk qui protégeait les récoltes. A Rome, en 46 avant J-C, Jules César reporte le nouvel an au 1<sup>er</sup> janvier. Pour cela, il crée une année de 445 jours. Ensuite, cette tradition disparaît pour revenir au moyen Age à des dates différentes selon les Pays : les Anglais fêtaient le nouvel an en Mars, les Français le fêtaient le dimanche de Pâques et les Italiens à Noël.

Le gui et le houx sont indissociables de la Fête du nouvel an. Dans l'ancien temps, les druides celtes cueillaient le gui et le houx et le donnaient aux habitants du village pour leur porter bonheur. Cela permettait aux femmes d'avoir beaucoup d'enfants et aux récoltes d'être abondantes. Les chrétiens préfèrent le houx parce que l'arbre a toujours des feuilles vertes et pour eux, cela veut dire que l'arbre est immortel. En principe, le houx s'utilise à Noël et le gui au Nouvel an.

*A toutes et à tous Bonne Année 2006 !*

La Rédaction.



## RENSEIGNEMENTS UTILES

**Sapeurs Pompiers** : le 18

**Urgences** : le 15

**Cab. Médical** : 8, Rue du 8 Mai 1945  
Tél : 04.67.78.31.50

**Pharmacie ROSAY** : 6, Rue Seguin  
Tél : 04.67.78.33.63

**Dentiste D. HUGOT** : 923, RN 113  
Tél : 04.67.51.35.85

**Pharmacie de Garde** : 04.67.33.67.97

**Kiné J.P SAUER** : 8, Rue de la République  
Tél : 04.67.78.39.49. Port: 06.11.35.00.83.

**Centre de Dialyse** : Av A.Bouat  
Tél : 04.67.78.30.03

**École** : Tél: 04.67.78.31.16

**Infirmiers** : Tél: 06.87.82.21.43

**SDEI** : Tél: 0 810.363.363

**Gendarmerie** : Tél:04.67.43.80.11

**La Poste** : Tél: 04.67.78.30.00

**EDF/GDF**: Tél: 0 801 003 434

**Taxi Portal** : Tél : 04.67.78.89.20

**Architecte L.SEBBANE** : 17, G.Rue E.Portes

**Espaces Verts M. SANCHEZ**

Tél : 04.67.43.48.08

Tél : 06.63.01.11.57



## COLLECTE DE VÊTEMENTS

Les étagères de nos armoires croulent souvent sous le poids des vêtements que l'on entasse année après année et dont on a du mal à se séparer. Mais quelquefois, il est bon de faire du vide surtout lorsqu'il s'agit de faire une bonne action. L'association «Espoir pour un enfant» permet à des enfants issus des pays sous développés de bénéficier de soins particuliers en France. Pour aider au financement de ses soins, une collecte de vêtements (taille enfant et adulte), en bon état, est organisée toute l'année par Mme DUHAUBOIS, 7 place Général Reynes à Bouzigues. Merci de bien vouloir téléphoner avant de déposer vos dons au 04.67.51.49.94.

Nous vous rappelons également que le Bouzigues Loupian Athlétic Club collecte les vêtements de sports (chaussures, tenues sportives...) au profit d'associations humanitaires. Vos dons sont à déposer chez Christine Peisson : 06.15.35.26.10 ou à la Mairie (le mercredi uniquement)



## SOUVENIR DE NOËL

Lors du traditionnel arbre de Noël du Foyer Rural, M.Gigout photographe attitré du Père Noël, a pris de nombreux clichés de nos joyeux bambins sur les genoux du Père Noël. Une planche contact de ces photos ainsi que les portraits des bébés de l'année 2005 sont visibles en Mairie. Les commandes sont payables à l'avance et les photos pourront être récupérées à partir du 10 janvier à l'accueil de la Mairie.



## TOURNEE DU PERE NOËL

Quelques petits Bouzigauds, inscrits sur la liste de l'Arbre de Noël du Foyer Rural n'ont pas pu assister au spectacle du 18 décembre dernier. Ce n'est pas pour autant que le Père Noël les a oubliés dans sa distribution de cadeaux ! Il a donc chargé M. Homs, son fidèle assistant, de récupérer les présents et de les remettre de sa part aux petits absents. Les enfants concernés (âgés de 0 à 10 ans) peuvent venir récupérer leur cadeau à la Mairie jusqu'à la fin du mois de Janvier. Mairie : 04.67.78.30.12



## COLLECTE DE JOUETS

Avant les fêtes de fin d'année, la Mairie avait organisé une collecte de jouets au profit d'une association humanitaire. Entre temps, le Père Noël a rempli les souliers de nos chérubins de nouveaux jouets et il est peut être nécessaire de refaire un tri. Alors, nous vous proposons de faire une autre collecte de jouets durant tout le mois de janvier, aux heures d'ouverture de la Mairie. Merci encore pour votre générosité. Renseignements auprès de la Mairie : 04.67.78.30.12



### CEREMONIE DES VŒUX

Comme le veut la tradition, M. le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble des Associations de la commune **présenteront leurs vœux** aux Bouzigauds ainsi qu'à leurs parents et amis le **Samedi 7 Janvier à 18h**, à l'Espace Fringadelle. Cette soirée conviviale, où tout le monde se retrouve autour d'un verre de l'amitié, **est ouverte à toutes et à tous**. Il n'est pas nécessaire d'avoir reçu d'invitation pour y participer. Venez nombreux !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Mairie de Bouzigues: 04.67.78.30.12



### LUMIERES DE NOËL

Durant le mois de Décembre, la féerie de Noël a envahi les rues de notre village. C'est **plus de 80 maisons** qui ont été décorées aux couleurs de Noël. Du quartier de la Pyramide à la Promenade des Beauces, des quartiers Nord au Port de Bouzigues en passant par le Centre du village et les lotissements du Clos des Vignes ou du Joncas, il n'y a pas un quartier qui a échappé aux illuminations de Noël. A toutes et tous félicitations. Les plus beaux décors seront **récompensés lors de la cérémonie des Vœux du 7 Janvier** prochain. C'est pourquoi, l'ensemble des «décorateurs de Noël» sont cordialement invités à participer à la cérémonie.



### 2<sup>ème</sup> SALON DU MATERIEL CONCHYLICOLE

Fort du succès de l'édition 2005, le Salon du Matériel Conchylicole et des Métiers de la Mer ouvrira ses portes, pour la deuxième année consécutive, le Dimanche 29 et le Lundi 30 Janvier de 10h à 18h à l'Espace Fringadelle. Principalement destiné aux professionnels, ce salon permet aux conchyliculteurs de rencontrer différents exposants qui présentent entre autres, du matériel conchylicole, des naissains, de la construction de bateaux... Outre l'aspect matériel, les conchyliculteurs pourront assister, durant le salon, à différentes conférences proposées par IFREMER, les services vétérinaires ou encore le Lycée de la Mer.

L'inauguration du salon aura lieu le Dimanche 29 janvier à 10h00. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 04.67.78.32.93



### GALETTE DES ROIS

Le Club des Aînés célébrera la fête des rois le Samedi 14 janvier à partir de 12h à l'Espace Fringadelle. Au programme : déjeuner, galette et bal musette où les rois et les reines de la journée pourront valser jusqu'au petit soir !!



## LOTOS

Les dimanches frileux du mois de Janvier seront égayés par les lotos des associations Bouzigaudes. Vous trouverez dans le calendrier des manifestations les dates et les associations qui organisent ces lotos pour le plus grand plaisir de tous. Car même si on ne gagne pas à chaque coup, l'essentiel est de participer et de permettre à ces associations de continuer à exister et de créer d'autres manifestations pour animer notre village ou mettre en place des sorties ou des projets éducatifs pour nos enfants. Venez nombreux pour assister à ces lotos qui ont toujours de très beaux lots à faire gagner !



## FAITES UN PAS VERS L'AUTRE

L'association « Un pas vers l'autre » présentera son film sur le Vietnam, le Samedi 4 Février prochain à 20h à l'Espace Fringadelle. Ce film montre les projets menés et réalisés par l'association durant l'année 2005 : orphelinat, scolarisation et protection des enfants, soins... Il reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi, « Un pas vers l'autre » propose tout au long de l'année des animations et des spectacles au bénéfice des orphelins du vietnam.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### MOIS DE JANVIER :

- 03.01 : - Atelier des Assistantes Maternelles, de 9h à 11h, à la maison des Gens de l'Etang.
- 07.01 : - Cérémonie des Vœux de la Municipalité et des Associations à la population, à 18h, à l'Espace Fringadelle.
- 08.01 : - Loto de l'Ecole, à 17h30 à l'Espace Fringadelle.
- 11.01 : - Permanence Clic Géronthau, de 9h à 12h, en Mairie
- 14.01 : - Galette des Rois, organisée par le Club des Aînés, à 12h, à l'Espace Fringadelle.
- 15.01 : - Loto des Pompiers de Bouzigues, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.
- 16.01 : - Permanence de Christophe MORGO, Conseiller Général, de 11h à 12h en Mairie.
- 22.01 : - Loto de la Kermesse Villageoise, à 17h30, à l'Espace Fringadelle.
- 25.01 : - Permanence Clic Géronthau, de 9h à 12h, en Mairie.
- 29/30.01 : 2<sup>ème</sup> Salon du Matériel Conchylicole et des Métiers de la Mer, de 10h à 18h à l'Espace Fringadelle.

### MOIS DE FEVRIER :

- 02.02 : - Atelier des assistantes Maternelles, de 9h à 11h, à la Maison des Gens de l'Etang.
- 04.02 : - Soirée « Un pas vers l'Autre », à 18h, à l'Espace Fringadelle.
- 05.02 : - Loto de la Pétanque, organisé par la « Boule de Bouzigues » à 17h30, à l'Espace Fringadelle.

## INFOS MUNICIPALES...

### Rappel au civisme et à la citoyenneté :

*En ce début d'année, il est bon de faire le point sur la réglementation en vigueur dans notre village, afin de préserver la propreté, le bien-être et la tranquillité de tous dans notre commune tant enviée.*



- **Divagation des animaux domestiques :** la divagation des chiens et des chats sur le domaine public est très réglementée. « Tout propriétaire ou détenteur d'un animal domestique laissant errer sa bête sur une place ou tout autre voie publique est en infraction ». Cette infraction est prévue et réprimée par l'article L.1311-2 du Code de la Santé Publique et par l'article 99-6 et 165 du règlement sanitaire Départemental ainsi que par l'arrêté municipal du 2 décembre 1997. a titre indicatif, l'amende prévue pour le contrevenant peut aller de 35€ à 450€. Les chiens doivent être tenus en laisse.

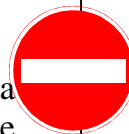


- **Déjections canines :** La déjection animale, d'une façon générale, est strictement interdite sur la voie publique comme le stipulent l'arrêté municipal du 2 décembre 1997 et le règlement sanitaire Départemental. L'amende prévue peut aller de 35€ à 450€. Les déjections devront être ramassées par les propriétaires des animaux.



- **Dépôt d'ordures :** Tout dépôt d'ordures, de déchets ou d'objets sans autorisation dans un lieu public ou privé est **INTERDIT** (entre autre derrière la Mairie, contre les containers à verre et à cartons, et rue Jean Jaurès contre le transformateur électrique. Cette infraction est prévue et réprimée par l'arrêté municipal du 25 juin 1990 et l'article R 632-1 alinéa 1 du nouveau code pénal ainsi que par le règlement sanitaire départemental. Tout contrevenant est passible d'une amende pouvant aller de 35€ à 450€

- **Circulation et Stationnement :** La municipalité vous demande de respecter la réglementation en vigueur sur la commune concernant la circulation et le stationnement. En effet, toute infraction relevée par la Police Municipale sera répréhensible au vu des arrêtés municipaux en vigueur et du code de la route. Les amendes prévues vont de 11€ jusqu'à 135€ et plus, selon la gravité.



- **Horloge de l'église :** Lors d'une récente vérification, les aiguilles de l'horloge de l'église ont été calées sur l'horloge de Francfort qui permet de donner l'heure juste et les changements d'heure été/hiver par satellite. A présent, tous les Bouzigauds pourront régler leurs pendules sur l'heure de l'horloge de l'église. C'est mieux que d'appeler l'horloge parlante !



- **Ecole :** Vous pouvez consulter l'avancée des travaux de l'école sur le blog : <http://ecoledebouzigues.tchatcheblog.com>

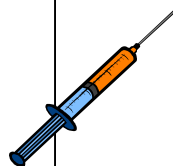
## INFOS MUNICIPALES...SUITE



- **Urbanisme :** Le service urbanisme vous rappelle que toute pose d'objet en façade (climatisation...) ou toute modification de façade (ouvertures, ravalement...) sont soumises à une déclaration de travaux exemptée de permis de construire mais qu'il est recommandé d'attendre la réponse des services administratifs avant de commencer les travaux. Pour tous vos projets de construction ou de réfection, vous pouvez demander conseil au service d'urbanisme au : 04.67.78.30.12



- **Appel au bénévolat :** L'équipe de bénévoles de la Bibliothèque lance un appel au bénévolat au sein de la population. En effet, en comptant d'avantage de personnes, les jours d'ouverture au public pourraient être plus nombreux, l'expérience serait transmise aux nouveaux et des projets culturels et éducatifs pourraient être mis en place. Toute personne intéressée pour donner de son temps à la Bibliothèque peut se renseigner à la Mairie : 04.67.78.30.12



- **Tri des déchets :** La Communauté de Commune Nord du Bassin de Thau nous informe qu'un grand nombre de cathéters, seringues, poches de sang et poches alimentaires ont été retrouvés dans la chaîne de tri des déchets ménagers et des recyclables. Nous vous rappelons que les déchets médicaux sont à déposer dans des récupérateurs prévus à cet effet et que les professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens...) ont l'habitude de les utiliser. Ils peuvent donc vous donner les renseignements nécessaires pour éliminer ces déchets correctement.

- **Compost :** Le centre de Tri OÏKOS vend, aux particuliers et aux professionnels, du compost de déchets verts en vrac (selon la norme NFU 44 051). Les tarifs sont les suivants :  
 de 100kg à 1 T : 3€/100kg  
 De 1.01T à 5 T : 2€/100kg  
 Au de là de 5 T : 0,80€/100kg

Renseignements auprès du complexe OÏKOS : 04.67.78.55.96



- **Distribution des sacs poubelles :** La distribution des sacs noirs et jaunes par les hôtesses de tri de la CCNBT, aura lieu le Mercredi 11 Janvier, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 en Mairie.
- **Permanence du Conseiller Général :** M. Christophe MORGO tiendra sa permanence le Lundi 16 Janvier de 11h à 12h, en Salle du conseil Municipal.
- **Permanence Clic Géronthau :** l'association Clic Géronthau assurera ses permanences les Mercredis 11 et 25 Janvier de 9h à 12h en Mairie.